



SUIVI DES POPULATIONS DE BERCE DU CAUCASE

à TOUTENCOURT et CONTAY

Année 2020

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL

Octobre 2020

Conservatoire Botanique National



Photographies de couverture : Berce du Caucase en berge de fossé (*Heracleum mantegazzianum*) (Pauline ROLANDEAU, CBNBL)

Rédaction : Pauline ROLANDEAU (Conservatoire Botanique National de Bailleul)

Relecture : Quentin DUMONT et Jean-Christophe HAUGUEL (Conservatoire Botanique National de Bailleul)

Le travail faisant l'objet de ce compte-rendu a été réalisé dans le cadre du programme « d'actualisation, de valorisation des connaissances et de conservation de la flore sauvage et des végétations [Phase 3] ». Il a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne (Fonds FEDER), de l'État, du Conseil régional des Hauts-de-France, et du département de la Somme.

Référence à utiliser pour toute citation de l'étude

ROLANDEAU, P., 2020. - Suivi des populations de Berce du Caucase à Toutencourt et Contay. Conservatoire botanique national de Bailleul, pour l'Europe, l'Etat (DREAL), le Conseil régional Hauts-de-France, le Département de la Somme, 9p. Bailleul.

I. Contexte général

L'apparition et la modernisation des moyens de transports à longues distances a permis l'avènement d'échanges commerciaux importants entre continents depuis le XIX^e s., échanges qui n'ont cessé de croître en intensité jusqu'à aujourd'hui. De nombreuses espèces animales et végétales ont fortuitement bénéficié de ces vecteurs pour coloniser de nouvelles aires de développement. D'autres ont sciemment été transportées et acclimatées pour des raisons économiques ou esthétiques. Leurs impacts sur les écosystèmes locaux varient beaucoup d'une espèce à l'autre et du lieu d'implantation. Les Hauts-de-France comptent environ 450 espèces naturalisées pour 1500 espèces indigènes. Parmi les premières, 90 sont considérées comme exotiques envahissantes et la moitié a un comportement envahissant avéré. C'est dans ces dernières que se trouvent les plus grandes sources de menace pour les végétations et les espèces indigènes, dont la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*). Elle figure d'ailleurs sur la liste Européenne des espèces exotiques envahissantes (EEE) (règlement européen n°1143/2014). Dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation européenne et de la stratégie nationale relative aux EEE (2016 et 2018, mis à jour en 2020), plusieurs arrêtés ministériels co-signés par le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ont été publiés. Ces arrêtés listent les espèces exotiques envahissantes de faune et de flore interdites d'introduction dans le milieu naturel ainsi que les espèces interdites de détention, de transport, de colportage, d'utilisation, d'échange, de mise en vente ou d'achat. Plus précisément, c'est l'arrêté du 10 mars 2020 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes qui donne la liste des espèces réglementées sur le territoire métropolitain dont la Berce du Caucase fait partie (Annexe I-2).

Sur le territoire métropolitain, le taxon est particulièrement bien implanté dans les Hauts-de-France et en Normandie.

Les premières mentions de l'espèce dans les Hauts-de-France remontent aux années 1960 et ont grandement augmenté en nombre depuis les années 1990. Selon les connaissances actuelles, la région Hauts-de-France constitue une zone géographique favorable à l'espèce et sa situation est critique, notamment sur le territoire picard. En effet, la Berce du Caucase est présente de façon ponctuelle au nord-ouest du département de la Somme et dans le sud de l'Oise. L'Aisne est le plus touché des trois départements picards et présente des populations importantes le long de la vallée de la Serre ainsi que quelques foyers dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise. La présence de populations de Berce du Caucase dans les principales vallées du territoire picard (Somme, Oise, Aisne, etc.) doit inciter l'ensemble des acteurs à mettre en place rapidement des mesures de confinement afin de limiter la dispersion de l'espèce via le réseau hydrographique.

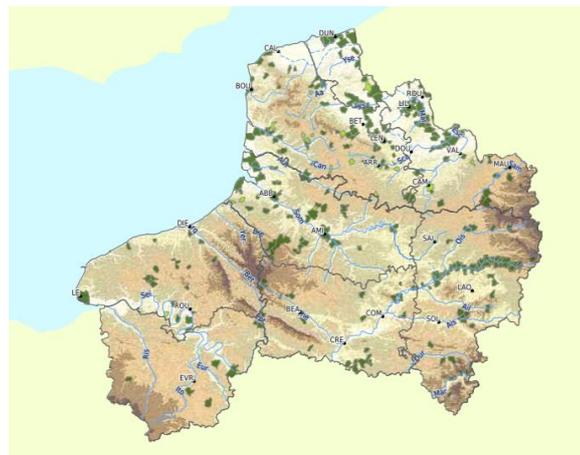


Figure 1 Carte de répartition de la Berce du Caucase sur le territoire du CBN de Bailleul en 2020 (issue de Digitale2)



La Berce du Caucase est une espèce de très grande taille, la plus grande herbacée d'Europe et peut approcher les quatre mètres de hauteur. Sa dissémination est exclusivement assurée par la reproduction sexuée, chaque individu pouvant produire plus de 10 000 graines. La banque de semences est qualifiée de semi-persistante dans le sol. Une fois germée la plante va passer 2 à 3 ans sous forme de rosette de feuilles avant de fleurir, parfois plusieurs années de suite avant de mourir. Cette plante se trouve préférentiellement dans les ourlets humides, berges de cours d'eau, sous-bois voire dans les prairies hygrophiles. Elle est donc plus fréquente dans les vallées, dans des sols modérément enrichis en azote.

I. Méthode d'inventaire

Les données figurant dans ce rapport ont été capitalisées en suivant la méthode de suivi des EEE mis en place par le CBNBL (LÉVY et al, 2010). Cette méthode se base sur une typologie en **classes de tailles de « surfaces continues »**. Ces « surfaces continues » correspondent à un herbier en milieu aquatique ou à une « tache » en milieu terrestre.

Pour chaque tache ou herbier repéré sur le terrain est affecté un coefficient en fonction de sa taille. Chaque coefficient correspond donc à un intervalle de surface.

Les coefficients varient de 1 à 6 et une couleur spécifique leur est attribuée en fonction des surfaces couvertes par le taxon et ce, afin d'améliorer la lisibilité des fiches et des cartographies. Le code couleur utilisé est présenté dans le tableau suivant.

Coefficient	1	2	3	4	5	6
Surface	<1 m ² ou individu isolé	1-5 m ²	5-20 m ²	20-50 ²	50-100	>100 m ²

Tableau 1 - Récapitulatif des coefficients et des couleurs attribués en fonction de la surface de la station

II. État des lieux à Toutencourt et Contay

La Vallée de Rosière située sur les communes de Toutencourt et Contay est un des lieux de La Somme qui est connu comme milieu favorable où la Berce du Caucase se développe bien. L'espèce a été signalée en 2012 en deux endroits proches, à l'une des entrées du village de Toutencourt. Des investigations complémentaires ont donc été menées par Vincent Levy (CBNBL) cette même année. En 2014, une prospection de suivi étendue sur environ 2km le long du cours d'eau a permis d'identifier plusieurs stations à une certaine distance les unes des autres mais bien localisées sur les berges. Les pointages d'*Heracleum mantegazzianum* ont été principalement réalisés sur la commune de Toutencourt. Deux stations ont été inventoriées sur la commune de Contay mais dans la continuité de la Vallée Rosière.



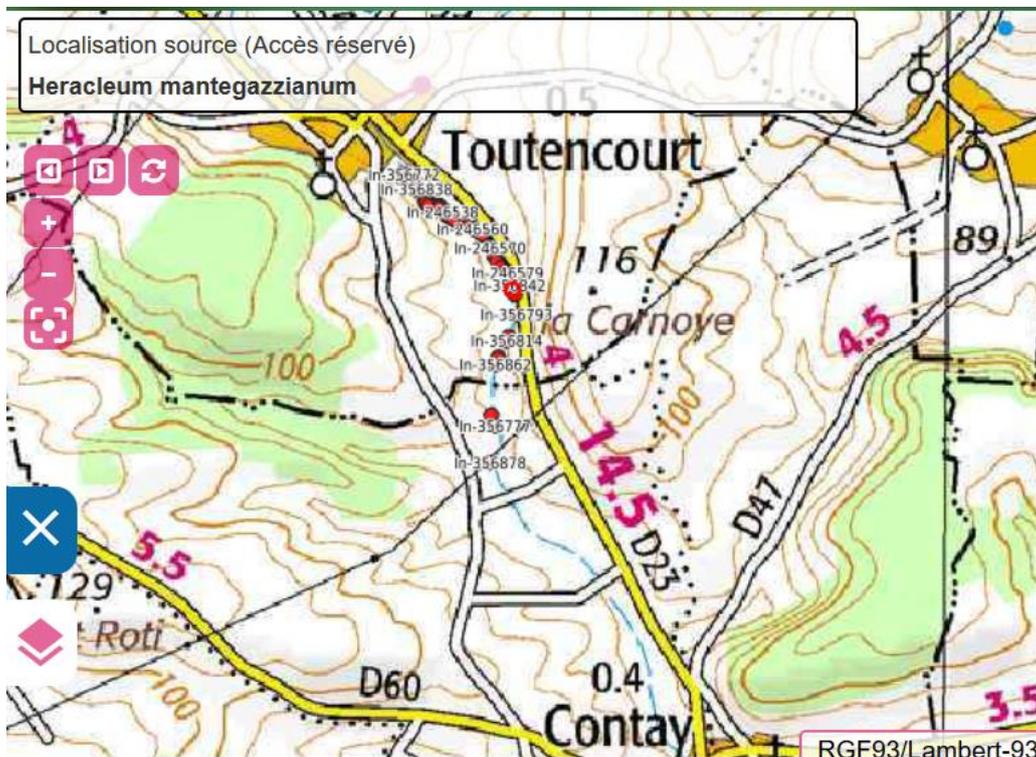


Figure 2 Carte des observations de Berce du Caucase avant 2020, issue de Digitale 2

En 2020, les prospections menées à partir des pointages des années précédentes ont guidé la zone d'inventaire. Les populations sont situées sur les berges du cours d'eau ou sur le replat et le long des cultures. Certains pieds sont isolés et d'autres forment des populations globalement inférieures à 50m² (sauf une).

Bien que le nombre de stations ait largement diminué (21 pointages contre 84 antérieurement) le linéaire de présence s'est légèrement étendu, vers Contay. Les prospections menées jusqu'à la Vallée du Ripin ont toutefois permis d'écarter pour 2020 la présence de l'espèce dans la continuité, à proximité du bourg de Contay.

La surface couverte par cette Berce a augmenté de 100m² depuis 2014. Les stations se sont donc développées.

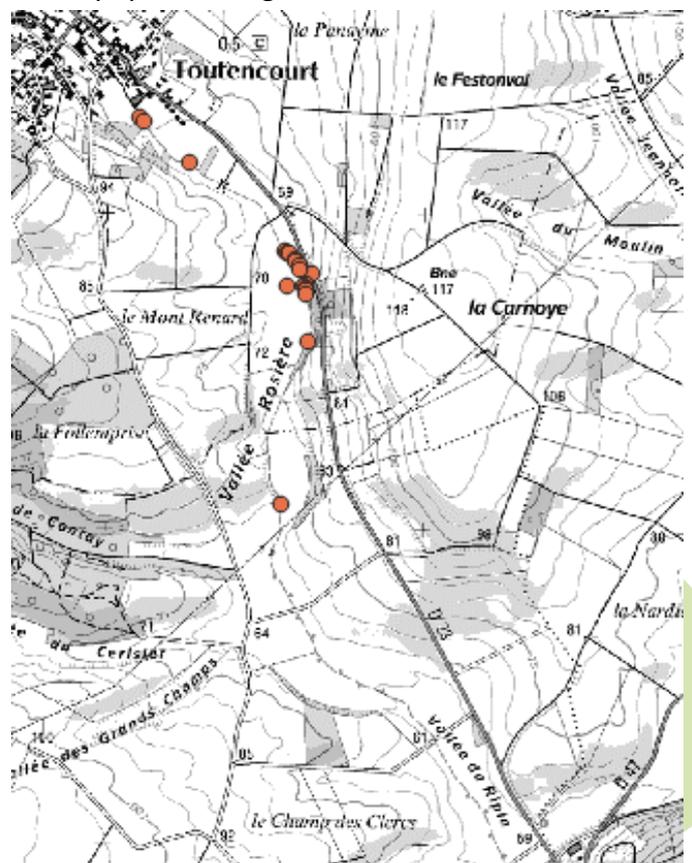


Figure 3 Carte de répartition de la Berce du Caucase entre Toutencourt et Contay en 2020. Fond référentiel IGN

La Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>) - Toutencourt et Contay - 2020								
	Nombre d'Aires de Présence par classe de taille	Taille min	Taille max	Taille minimale des Aires de Présence (m ²)	Taille maxi des aires de présence (m ²)	Moyenne des Aires colonisées	Ecart à la moyenne (m ²)	Marge d'erreur (Ecart à la moyenne en %)
<1 m ²	0	0,1	1	0	0			
1-5 m ²	13			36	37			
5-20 m ²	4	7	15	28	60			
5-20 m ²	0	-		0				
20-50 m ²	3	-		96				
50-100 m ²	0	-		0				
>100 m ²	1	-		113				
Total	21			273	306	290	33	

Tableau 2 - Tableau récapitulatif des populations de Berce du Caucase entre Toutencourt et Contay en 2020.

III. Gestion de la Berce du Caucase à Toutencourt et Contay

En 2013 et 2014, des exploitants agricoles ont été sensibilisés à la gestion de cette espèce tant pour son caractère envahissant et son impact sur la biodiversité que pour celui sur la santé humaine. Des informations sur les protections à prendre pour éviter des brûlures ont également été données. Ces informations ont été utiles puisque lors des prospections des pieds de Berce du Caucase ont été vus sectionnés à la base. Malheureusement ils portaient déjà les fruits, certains étant déjà à maturité. Les plantes ayant été laissées sur place, il est fort possible que les graines se soient alors diffusées. De plus, tout le linéaire n'a pas été traité. Une nouvelle sensibilisation pourrait être menée ainsi qu'une intervention globale sur les deux communes concernées. En l'occurrence, l'EPTB Ameva, pour lequel le Conservatoire botanique national de Bailleul a réalisé une étude en 2020, a été averti de cette situation et des propositions de gestion à mettre en place dès 2021.



Figure 4 - Exemple de coupe de Berce du Caucase à Toutencourt en 2020. © Pauline Rolandeau



IV. Vigilance : suspicion d'hybridation

Dans ce secteur quelques individus s'ajoutent à ceux recensés en tant que Berce du Caucase car ils présentent des caractères d'hybridation entre *Heracleum mantegazzianum* et *Heracleum sphondylium*. Plusieurs pieds présentent une physionomie particulière et intermédiaire entre *Heracleum sphondylium* et *H. mantegazzianum*. Compte tenu du caractère particulier de cette observation, des mesures ont été prises. Elles ne concernent que cette population et seulement quelques individus de celle-ci.

	<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	<i>Heracleum</i> cf. hybride
Tige	H maxi =1.5m, Ø maxi : 20mm	H maxi : 3m, Ø : 60-70mm	H maxi= 2.5m ; Ø 35-40mm Poisseuse au toucher
Feuilles	Pennati-partites à -séquées. Pubescente sur les deux faces	Pennati-partites, folioles nombreuses à dents aiguës. Glabre sur la face supérieure	Pennatipartites, folioles nombreuses à dents aiguës. Glabre à légèrement velue sur la face supérieure.
Ombelle	D'ordre 2. Nb de rayons : 30	D'ordre 1 ^{er} . Nb de rayons : 65-75	D'ordre 2. Nb de rayons : 35-40 (40-45 pour l'ombellule).
Pédoncule	Longueur maxi : 100mm	Longueur maxi : 250mm	Longueur maxi : 150mm
Pédicelle	Longueur maxi : 20mm	Longueur maxi : 80mm	Longueur maxi : 30mm
Fruits	Moyenne : 8mm*6mm	Moyenne : 13mm*9mm	Moyenne : 13mm*8mm

Tableau 3 - Comparaison des critères mesurés à Toutencourt sur des individus de différentes espèces d'*Heracleum*



Figure 5 et 7 - Photos représentant à gauche *Heracleum sphondylium* et à droite le supposé hybride en 2020. ©Pauline Rolandeau

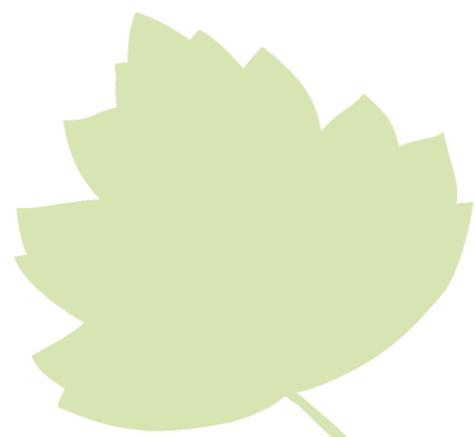
Des mesures complémentaires devront être effectuées pour affirmer cette hybridation. Si des caractères semblent évidents, les cas d'hybridation ne semblent pas mentionnés actuellement sur le territoire des

Hauts-de-France. Les mesures saisies correspondent aux données bibliographiques retenues dans « Ombellifères de France » (J.-P. Reduron, 2007) et dans Stace et al. (2015).

Si ces observations sont validées, il y a fort à parier que d'autres cas seront visibles sur le territoire puisqu'il n'est pas rare de rencontrer la Berce sphondyle à proximité des stations de Berce du Caucase. Toutefois, J.-P. Reduron précise suite à une analyse bibliographique de travaux réalisés entre 1978 et 1984, le faible pourcentage de présence de l'hybride sur les sites où les parents se côtoient (<0.1%). La vigilance reste de mise puisque le caractère invasif de la Berce du Caucase est plus important qu'aux débuts des années 1980.

V. CONCLUSION

L'année 2020 a permis de confirmer la présence de Berce du Caucase sur un linéaire de cours d'eau qui l'héberge au moins 2012 de Toutencourt à Contay. Le nombre de pointages a régressé mais les populations se sont densifiées ce qui peut supposer des mesures de gestion connues et pratiquées par certains propriétaires et ignorées ou abandonnées par d'autres. L'observation de pieds coupés alors que les graines sont déjà formées ainsi que le fort pouvoir germinatif de l'espèce amène à porter une attention particulière sur cette station. Les données cartographiques ont été fournies à l'EPTB AMEVA et selon les actions de gestion qui seront considérées comme prioritaires, cette station pourrait être traitée dès 2021.



BIBLIOGRAPHIE

LEVY, V., HAUGUEL, J.-C. & VALET, J.-M., 2010. – Protocole de suivi des chantiers de gestion de plantes exotiques envahissantes dans le nord-ouest de la France. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l’Aisne, la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement Picardie, le Département de l’Oise et le Conseil général de la Somme, 23 p. Bailleul.

LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, A., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 – Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d’aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140p. Bailleul.

REDURON J.-P., 2007, Ombellifères de France, tome 3, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, numéro spécial 28, 1726 p.

ROLANDEAU, P., DUMONT, Q., LEVEQUE PAUTET, F. & DUJARDIN, G., 2020. - Étude préalable à la mise en place d’opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans le Bassin de la Somme. Conservatoire botanique national de Bailleul et Écosphère, pour l’AMEVA, l’Agence de l’eau Artois-Picardie, l’Europe, le Département de la Somme, 96p. Bailleul.

STACE CLIVE A., PRESTON CHRIS D. and PEARMAN DAVID A. Hybrid Flora of the British Isles. Bristol: Botanical Society of Britain and Ireland, 2015. 500 pp. Hardback.

Ressources internet :

<https://digitale.cbnbl.org/>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

